

IL ETAIT UNE FOIS...

LE PROJET DE LOI TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

1er épisode : Se débarasser des fonctionnaires

Le projet de loi de transformation de la Fonction Publique prend des dispositions qui vont clairement dans le sens de se débarrasser de nous :

En cas de poste supprimé lors d'une réorganisation :

Indemnité de départ volontaire si l'on accepte de démissionner...

OU

Etre mis à disposition d'une entreprise privé pendant un an, l'entreprise ne payant qu'une partie de notre salaire (le reste toujours payé par l'administration)...

Donc de l'argent pour payer correctement notre travail il n'y en a pas, mais on est prêt à dépenser beaucoup pour se séparer de nous !

En cas de transfert d'une activité de service public à une entreprise privée :

Détachement d'office des agents effectuant cette activité auprès de l'entreprise privée ayant obtenu le marché, les agents devenant ainsi salariés en CDI de l'entreprise privé automatiquement !

Concrètement, un agent ne voulant pas être détachés au privé ou souhaitant revenir dans la fonction publique, peut en théorie trouver un autre poste dans l'administration. Mais les postes ayant été supprimés ou transférés, rester ou revenir ne sera donc qu'une illusion !

Ce qu'il faut ce sont des moyens pour préserver le Service Public et non le détruire. Cela passe par des salaires décents et des moyens pour le service public et non de l'argent pour financer les entreprises privées !

La suite au prochain numéro...

**LES ORGANISATIONS SYNDICALES
CGT/CFTC/CGC//FAFP/FSU
SOLIDAIRES/ UNSA DE LA FONCTION
PUBLIQUE APPELLENT A UNE
JOURNÉE D'ACTION ET DE GRÈVE**

JEUDI 9 MAI 2019